

Agence **B.R.A**

Tel + (33) 07 83 43 01 19

web www.benoitrotteleur.com

mail benoitrotteleur@gmail.com

n° Siret 809 664 790 000 15

n° affiliation à l'ordre 083461

ROTTELEUR

BENOIT

ARCHITECTE



Rénovation d'un appartement

2017 - Paris



Rénovation d'une maison de 100m²

Selectionné par magasine A vivre
2016 - La Roche sur yon



Construction d'un immeuble de 6 logements
collaborateur chez Lacroix Chesseix
2014 - Genève Suisse



Concours d'architecture, CAUE vendée
2ème prix
2014 - Noirmoutier



Construction d'un immeuble de 45 logements
collaborateur chez Lambert Lenack
2017 - Paris



Rénovation d'un appartement
Associé avec Capucine Geay, décoratrice
2014 - Marseille

ECHANGE

A l'écoute de ses clients, l'agence cherche à créer une riche collaboration afin de mieux comprendre les attentes de chacun et créer un projet à leur image.

ECOLOGIE

Une des valeurs fondamentales du travail de l'agence est d'intégrer dans le développement des projets des solutions concrètes et innovantes afin de réduire l'impact écologique du bâtiment.

CONSEIL

L'agence accompagne le client tout au long de son projet:

- Conseil dans les démarches administratives, fiscales.
- Intermédiaire entre les entreprises et le client.
- Sélection d'échantillons de matériaux et de produits pour aider le clients dans ces choix.

EXPERIENCE

Benoit Rotteleur a collaboré pendant 4 ans dans des agences de renomées internationales. Durant ces années il a réalisé des dossiers de permis de construire pour des programmes de plusieurs logements, développer des projets d'équipements publics et participé à des concours.

PERFORMANCES

- Le dernier projet de rénovation, par sa qualité de réalisation a été sélectionné pour participer aux journées «A vivre» organisé par le magasine d'architecture «A vivre».
- 2ème prix au concours d'architecture organisé par le CAUE Vendée.

BUDGET

Nous cherchons des solutions adaptées pour réduire au maximum les coûts de construction. Nous proposons un projet qui respecte le budget de nos clients sans jamais rogner sur la créativité.

NOTE METHODOLOGIQUE

I - PRISE DE CONTACT

Rencontre avec le client, l'occasion d'échanger sur ces envies et ses objectifs.

- Etat des lieux de l'existant.
- Etude sommaire des travaux à réaliser.
- Repérage des difficultés particulières pouvant impacter sur le projet.

II - PHASE DE CONCEPTION

L'architecte travaillera sur des solutions d'aménagement et de mise en oeuvre du projet, qu'il présentera au client lors de séances régulières. Le client pourra recadrer et corriger afin d'affiner au mieux la solution finale.

- Métré de l'existant.
- Esquisse, plans de conception.
- Dossier de permis de construire ou déclaration préalable si nécessaire.

III - PHASE DE PREPARATION DU CHANTIER

L'architecte proposera des matériaux et des solutions techniques pour mieux répondre aux besoins des clients. Il présentera les différents devis aux clients et ensemble ils choisiront les entreprises.

- Dossier de consultation des entreprises (plans, descriptif des travaux).
- Consultation des entreprises et examen de leurs devis.

IV - PHASE DE CHANTIER

L'architecte contrôle la bonne mise en oeuvre du chantier, il sera un intermédiaire entre les clients et les entreprises. Il assurera la bonne exécution des travaux suivant les différents aléas qui pourraient intervenir lors de travaux de rénovations.

- Suivi de la construction et gestion du planning.
- Vérification des travaux et des factures.
- Réception des travaux et suivi des finitions.

ANNEXES

I-Diplôme d'architecte

II-Attestation d'affiliation à l'ordre des architectes

III-Attestation d'assurance

U N I V E R S I T É L I B R E D E B R U X E L L E S

Membre de l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles

FACULTÉ D'ARCHITECTURE

Vu le décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités;

Nous, Président, Secrétaire et membres du Jury chargé de conférer le grade académique concerné, déclarons que

Benoît ROTTELEUR

Né à RENNES (FRANCE), le 28 septembre 1987

a obtenu en l'année académique 2011/2012 le grade académique de

Master en architecture, à finalité spécialisée

avec satisfaction

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent diplôme, attestant en même temps que les prescriptions légales relatives aux conditions d'accès, aux programmes, à la durée des études et à la publicité des examens ont été observées.

Pour le Jury :

Le Président

Le Secrétaire

Le Recteur

Le Titulaire



en Île-de-France le 22 septembre 2016 l'Ordre des architectes

Attestation d'inscription

Je soussignée, Christine Leconte, Secrétaire générale du Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, atteste que

Monsieur BENOIT ROTTELEUR, architecte,

dont l'adresse de l'activité principale est

9 RUE ETIENNE MAREY
75020 PARIS
FRANCE

est inscrit depuis le 20/09/2016 au Tableau de l'Ordre des architectes,
sous le n° national 083461

et a déclaré le mode d'exercice

Libéral – 20/09/2016

Cette attestation est établie pour valoir et servir ce que de droit.



La Secrétaire générale,
Christine Leconte

Elle est conforme aux exigences de l'article 16 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture ainsi qu'aux clauses types énoncées à l'annexe 1 de l'article A. 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.



VOUS AVEZ L'AUDACE, NOUS AVONS L'ASSURANCE.

2016

ATTESTATION D'ASSURANCE ARCHITECTE

2016

AR 16 - 30000

société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

N° d'identification MAF : 64424/B/10
N° d'inscription national à l'Ordre : 083461
Une police N° : 16285/B

couvrant la responsabilité qui peut être engagée à raison des actes qu'il/elle accomplit à titre professionnel ou des actes de ses préposés du 20/09/2016 au 31/12/2016

N° d'édition d'attestation : 20161027455

La garantie du contrat ne s'applique qu'aux opérations dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 5 000 000,00 € hors taxes et qui sont réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

CROA D'ILE DE FRANCE
148, RUE DU FBG SAINT-MARTIN
75010 PARIS 10
France

Exemplaire à renvoyer à votre Conseil régional de l'Ordre des architectes :

9 rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 1
Tél: 33 (0)1 53 70 30 00 | maf@maf.fr
www.maf.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances



Adhérent MAF :
M. ROTTELEUR BENOIT
Architecte

9 RUE ETIENNE MAREY
75020 PARIS 20
France

Fait à Paris, le 20 septembre 2016

La Mutuelle des Architectes Français assurances

Cette police actuellement en vigueur satisfait aux obligations édictées par la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture et par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction.
Elle est conforme aux exigences de l'article 16 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture ainsi qu'aux clauses-types énoncées à l'annexe 1 de l'article A. 243-1 du code des assurances, au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Rotteleur Benoit
benoitrotteleur@gmail.com
www.benoitrotteleur@gmail.com
+33 7 83 43 01 19